

PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA DE LUTTE CONTRE LA HAINE

GUIDE DE MOBILISATION

Régional et communautaire

Table des matières

| | |
|---|---|
| Message de l'honorable Ahmed Hussen, Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion..... | 2 |
| Contexte | 3 |
| Données de Statistique Canada sur les crimes haineux déclarés par la police..... | 3 |
| Initiatives du gouvernement pour lutter contre la haine | 4 |
| Contexte – Plan d'action national de lutte contre la haine du Canada..... | 5 |
| Objectif | 6 |
| Les questions d'engagement (incitatifs)..... | 6 |
| Comment participer et apporter votre contribution..... | 8 |
| Portail Web de mobilisation | 8 |
| Boîte de clavardage de la séance Zoom | 8 |
| Discussion en direct sur Zoom | 8 |

Message de l'honorable Ahmed Hussen, Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion

Au Canada, la diversité est un fait; l'inclusion, par contre, est une question de choix. Cependant, comme nous l'avons vu au cours des deux dernières années, les défis socioéconomiques, les vulnérabilités historiques et les inégalités vécues par différentes communautés à travers le Canada ont été exacerbés par la COVID-19.

Les Premières nations, les Métis, les Inuits, les communautés noires, asiatiques, arabes, latino-américaines, juives et musulmanes, les minorités religieuses, ainsi que les populations de divers sexes et les personnes ayant des handicaps visibles et invisibles ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie.

Les événements récents au pays et à l'étranger ont également montré qu'aucune communauté n'est à l'abri des effets de la rhétorique haineuse, avec des groupes et des individus extrémistes déterminés à nuire - hors ligne et en ligne - aux communautés historiquement marginalisées et à tenter de démêler les fondements démocratiques de notre société libre et ouverte.

Qu'il s'agisse de racisme et de discrimination envers les peuples autochtones, les personnes noires, asiatiques, arabes, ou de l'islamophobie, de l'antisémitisme, de la transphobie ou de l'homophobie, nous devons faire plus pour combattre la haine, le racisme et la discrimination sous toutes ses formes. Nous sommes plus forts lorsque nous sommes solidaires et lorsque nous nous écoutons. En tant que pays, nous devons comprendre comment les injustices passées sont à la base des inégalités

d'aujourd'hui, et nous devons être prêts à lutter contre les barrières systémiques auxquelles nos voisins sont confrontés dans leur vie quotidienne.

Nous avons fait un premier pas dans cette direction en 2019, lorsque nous avons lancé la Stratégie triennale de lutte contre le racisme du Canada, et renforcé la capacité du gouvernement à lutter contre le racisme et la haine en investissant des millions de dollars pour autonomiser les communautés. Nous produisons également des données plus désagrégées pour sensibiliser et changer les attitudes. Maintenant, en nous appuyant sur notre travail en cours, nous le renouvelons pour 2022 dans notre lutte continue contre la haine et la discrimination.

L'engagement de notre gouvernement à lutter contre les crimes et la violence motivés par la haine, ainsi que les groupes haineux, est inébranlable; et cela comprend la lutte contre les formes graves de contenu préjudiciable en ligne pour protéger les Canadiens, tout en tenant les plateformes de médias sociaux et autres services en ligne responsables du contenu qu'ils hébergent. En élaborant un plan d'action national pour combattre la haine, nous accélérerons notre travail pour bâtir un avenir meilleur, plus sécuritaire, plus inclusif et équitable pour tous les Canadiens.

Il est maintenant temps de passer des idées à l'action. Au cours du prochain temps, nous organiserons une série de consultations virtuelles engageant des dirigeants de diverses communautés ayant une expérience vécue du racisme et de la haine. Nous nous engageons à établir un cadre de changement durable en éliminant les obstacles et en promouvant un pays où chaque personne peut avoir une chance égale de réussir. La réalisation de cette vision n'est pas seulement une façon de bâtir un pays meilleur en général; il aborde également le coût humain de la haine.

La diversité est un fait, mais l'inclusion est un choix. En tant que Canadiens, nous devons choisir d'être les défenseurs du changement dans nos communautés, et je sais qu'ensemble, nous veillerons à ce que chacun puisse vivre une vie exempte de haine et de discrimination dans ce pays que nous aimons tous.

L'Honorable Ahmed Hussen,
Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion

Contexte

Données de Statistique Canada sur les crimes haineux déclarés par la police

En 2020, première année de la pandémie de COVID-19, la police a signalé 2 669 crimes haineux au Canada, soit une hausse de 37 % par rapport à 2019. Il s'agit du plus grand nombre de crimes haineux déclarés par la police depuis que des données comparables sont disponibles en 2009. Toujours en 2020, les crimes haineux visant la race ou l'ethnicité déclarés par la police ont presque doublé (+80 %) par rapport à 2019, ce qui représente la grande majorité de l'augmentation nationale des crimes haineux. Alors que la majorité (84 %) des crimes haineux déclarés par la police au Canada se sont produits dans les grands centres urbains ou les régions métropolitaines de recensement (RMR), les taux ont augmenté de la même façon (+35 %) dans les RMR et les régions autres que les RMR, qui comprennent des villes plus petites, des petites villes ou des régions rurales.

La hausse de ces types de crimes haineux est en grande partie attribuable aux crimes visant la population noire (+318 incidents ou +92 %), la population d'Asie de l'Est ou du Sud-Est (+202 incidents ou +301 %), les populations autochtones - Premières Nations, Métis ou Inuits (+44 incidents ou +152 %) et les communautés d'Asie du Sud (+38 incidents ou +47 %). En 2020, la police a signalé le plus grand nombre de crimes haineux visant chacun de ces groupes de population depuis que des données comparables sont disponibles. Le nombre de crimes haineux signalés par la police ciblant les peuples autochtones - Premières Nations, Métis ou Inuits - a plus que doublé, passant de 29 en 2019 à 73 en 2020. Parmi les crimes haineux signalés visant une religion en 2020, les communautés juives et musulmanes sont restées les cibles les plus fréquentes, représentant respectivement 62 % et 16 % des crimes contre une religion. Bien que le nombre de crimes haineux visant l'orientation sexuelle signalés par la police ait diminué de 2 % en 2020 par rapport à 2019, les 259 incidents étaient les deuxièmes plus élevés signalés depuis que des données comparables sont disponibles à partir de 2009.

Initiatives du gouvernement pour lutter contre la haine

Le gouvernement du Canada a pris un certain nombre de mesures pour combattre la haine, mais il faut en faire davantage. Nous voulons savoir ce que vous pensez des autres mesures que le gouvernement devrait prendre. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes :

La Stratégie canadienne de lutte contre le racisme : Une stratégie de trois ans conçue afin de d'établir les bases de la lutte contre le racisme systémique par des actions immédiates. Elle comprend la création du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme, qui coordonne une approche pangouvernementale pour combattre le racisme systémique, la discrimination et la haine. Il comprend également le Programme d'action et de lutte contre le racisme (PALR) et le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme à la lutte contre le racisme (SCMLCR), qui prévoit un soutien financier de 70 millions de dollars pour des initiatives locales, régionales et nationales et des activités axées sur les résultats dans des domaines d'intervention clés, notamment la lutte contre la haine en ligne.

Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque de 11 millions de dollars, qui fournit un financement et un soutien opportuns aux communautés exposées aux crimes haineux.

L'initiative de citoyenneté numérique est une stratégie à plusieurs volets qui vise à soutenir la démocratie et la cohésion sociale au Canada en renforçant la résilience des citoyens contre la désinformation en ligne et en établissant des partenariats pour soutenir un écosystème d'information sain.

Le Groupe de travail national sur les crimes haineux, créé par la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) et la Table ronde nationale des chefs de police, a pour but d'accroître la sensibilisation à la portée, à la nature et à l'impact des crimes haineux au Canada et de créer des normes nationales pour mieux soutenir les communautés ciblées dans tout le pays. Cela comprendra la formation des policiers, l'engagement efficace auprès des victimes et des communautés, et le soutien des unités de lutte contre les crimes haineux à travers le pays.

Engagement à présenter une loi sur la discrimination en ligne afin de lutter contre les formes graves de contenu en ligne préjudiciable, notamment les discours haineux, le contenu terroriste, le contenu incitant à la violence, le matériel d'exploitation sexuelle des enfants et la distribution non consensuelle d'images intimes.

Engagement en faveur d'une nouvelle législation pour faire en sorte que **les plateformes de médias sociaux et autres services en ligne soient tenus responsables du contenu qu'ils hébergent**. La législation reconnaîtra l'importance de la liberté d'expression pour tous les Canadiens et adoptera une approche équilibrée et ciblée pour s'attaquer aux discours extrêmes et nuisibles.

Engagement à renforcer **la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel** afin de lutter plus efficacement contre la haine en ligne.

Engagement à établir un **Fonds national de soutien pour les survivants de crimes motivés par la haine** afin d'aider les survivants à assumer les coûts non assurés qu'ils ont dû supporter, comme les soins de santé mentale, la physiothérapie, l'équipement médical et les services paramédicaux.

Contexte – Plan d'action national de lutte contre la haine du Canada

Nous savons qu'aujourd'hui, il y a des peuples et des communautés qui sont confrontés au racisme systémique, à la discrimination, à la haine et à la xénophobie dans notre pays. Les événements récents au pays et à l'étranger ont également montré qu'aucune communauté n'est à l'abri des effets de la rhétorique haineuse. Qu'il s'agisse de racisme et de discrimination anti-autochtones, anti-noirs, anti-asiatiques, anti-arabes, islamophobes, antisémites, misogynes, transphobes ou homophobes, le gouvernement du Canada doit faire plus pour combattre le racisme, la discrimination et la haine dans tous ses formes.

Nous sommes plus forts lorsque nous sommes solidaires et lorsque nous nous écoutons. En tant que pays, nous devons comprendre comment les injustices passées sont à la base des inégalités d'aujourd'hui, et nous devons être prêts à lutter contre les barrières systémiques auxquelles nos voisins sont confrontés dans leur vie quotidienne.

Les crimes haineux de toutes sortes n'ont pas leur place au Canada. Personne ne devrait jamais avoir à faire face à la haine ou à la discrimination à cause de qui il est, de qui il aime ou de la façon dont il vénère. Tout le monde devrait se sentir reconnu, en sécurité, célébré et libre d'être son vrai moi authentique sans danger. La lutte contre la haine et les groupes haineux est importante en raison des dommages qu'ils causent aux victimes et à leurs familles, mais aussi en raison de l'impact négatif qu'ils ont sur les communautés et sur l'ensemble de notre société.

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour contrer l'augmentation troublante des crimes haineux et des groupes haineux, non seulement en raison des conséquences dévastatrices qu'ils ont sur les victimes et leurs familles, mais aussi parce qu'ils peuvent diviser les communautés et accroître l'insécurité à l'échelle nationale. Le gouvernement lance un processus de consultation pour éclairer le premier plan d'action national de lutte contre la haine. Nous voulons nous assurer que les gens partout au Canada, en particulier ceux qui ont vécu la haine, ont leur mot à dire dans la définition de la façon dont cela apportera des changements tangibles.

Objectif

Offrir des espaces respectueux aux participants pour qu'ils puissent explorer leurs points de vue et proposer des recommandations sur ce que le gouvernement du Canada peut faire pour lutter contre la haine.

Calendrier : Mars - avril 2022

Format: Consultations virtuelles et bilingues en table ronde avec possibilité de soumettre des propositions via un questionnaire en ligne.

Les questions d'engagement (incitatifs)

Les feuilles de travail et les questions suivantes seront utilisées pour guider les discussions.

PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA DE LUTTE CONTRE LA HAINE

Questions de la séance de mobilisation

INVITATION À LA DISCUSSION #1

De quel type de soutien, de formation, d'investissement et/ou de recherche de données votre communauté/région a-t-elle besoin pour prévenir, éduquer ou combattre la haine?

Sous-questions

- Selon vous, existe-t-il des programmes qui devraient être renforcés ou introduits dans votre communauté et qui seraient efficaces pour combattre la haine?
- Quelles mesures, telles que des formations et des campagnes de sensibilisation, sont nécessaires pour aider ceux qui risquent de tomber dans la propagande haineuse ou de rejoindre des groupes haineux, ainsi que de travailler directement avec les contrevenants?
- Que peut-on faire pour aider les grands médias à rendre compte des groupes haineux et de la généralisation des idéologies haineuses?

INVITATION À LA DISCUSSION #2

Quels outils et/ou investissement aimeriez-vous voir développés pour augmenter la sécurité autour de votre organisation/lieu de culte ou quartier?

Sous-questions

- Quel type de soutien permettrait une meilleure représentation des peuples autochtones ainsi que des communautés ayant une expérience vécue du racisme et d'autres formes de discrimination dans les médias, dans une perspective intersectionnelle?
- En termes d'application de la loi et de législation, quelles mesures souhaiteriez-vous voir modifiées, renforcées ou introduites pour lutter contre les incidents et les crimes motivés par la haine, démanteler les groupes haineux et arrêter le flux de financement vers ces groupes?

- Comment le Canada devrait-il travailler avec des partenaires internationaux pour empêcher l'argent noir et les réseaux haineux transnationaux d'augmenter les incidents et les crimes motivés par la haine au Canada?
- Comment la recherche et les données peuvent-elles renforcer le travail déjà effectué pour combattre la haine au sein de votre communauté?

INVITATION À LA DISCUSSION #3

À votre avis, quelles mesures, telles qu'une loi fédérale contre le racisme et/ou des mécanismes d'application et/ou de surveillance, sont nécessaires pour renforcer la stratégie canadienne de lutte contre le racisme?

Comment participer et apporter votre contribution

Portail Web de mobilisation

Un [portail en ligne](#) dédié sera mis à la disposition des participants aux séances et des intervenants qui souhaitent offrir d'autres commentaires fondés sur les sujets et les thèmes de discussion, avant et après les séances, soit du 30 mars au 30 avril 2022. Ces commentaires seront recueillis et analysés plus en profondeur dans le cadre du Plan d'action national de lutte contre la haine.

Boîte de clavardage de la séance Zoom

Pendant la séance de mobilisation, les participants auront l'occasion de réagir directement aux sujets de discussion en temps réel par l'intermédiaire de la boîte de clavardage Zoom. Les rapports produits par Zoom comprendront tous les commentaires présentés pendant les séances, qui pourront être téléchargés et analysés plus en profondeur.

Discussion en direct sur Zoom

L'ordre du jour de la séance comprendra une partie « Discussion ouverte » dans le cadre de laquelle les participants seront invités à présenter oralement leurs remarques, par vidéo ou audio. Des preneuses de notes seront présents-tes pour enregistrer les commentaires oraux, qui pourront ultérieurement faire l'objet d'une analyse.